



OEA / AEO : PREPARER SON AUDIT DE SUIVI

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique



Public visé

Collaborateurs des services douane, logistique, import, export, qualité, juridique, informatique, référents douane et/ou sûreté-sécurité...



Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- comprendre les attentes de l'administration et maîtriser la notion de plan de suivi ;
- déterminer les points d'attention afin de préparer l'audit de suivi pour l'entreprise ;
- déterminer les services et personnes concernés par les audits de suivi.



Description

Introduction : Quelques rappels

I. Connaître la notion de plan de suivi

II. Savoir préparer son audit de suivi

- Les points d'attention
- Volet simplifications douanières
- Volet sûreté sécurité
- Les personnes et services concernés
- Cas des entreprises mono-sites
- Cas des entreprises multi-sites

III. Impact du CDU

- Les nouveaux critères
- Le renforcement de certains critères

IV. Comprendre l'environnement administratif

- Projets et travaux de l'administration
- Recours, confidentialité et déontologie

Conclusion : Illustration, questions et retour d'expériences



Prérequis

Aucun prérequis.

Préconisations : Idéalement, le participant évolue dans une entreprise certifiée OEA.

L'ODASCE reste à votre disposition pour toute aide au positionnement pédagogique au 01 55 34 76 80 ou contact@odasce.org.





Modalités pédagogiques

- Exposé alternant théorie et explications pratiques
- Echanges en groupe : Questions/réponses orales
- Activités : Quiz (avec correction orale et écrite) + Cas pratiques (avec correction orale et écrite)



Moyens et supports pédagogiques

Diaporama électronique projeté et support pédagogique transmis en version électronique à chaque participant.



Modalités d'évaluation et de suivi

Pendant ou à l'issue de la formation, le participant devra remplir, de manière nominative, un questionnaire d'évaluation des acquis de connaissances.